

METZ Edouard

(1830 - 1895)

Konz/Trier (DE)

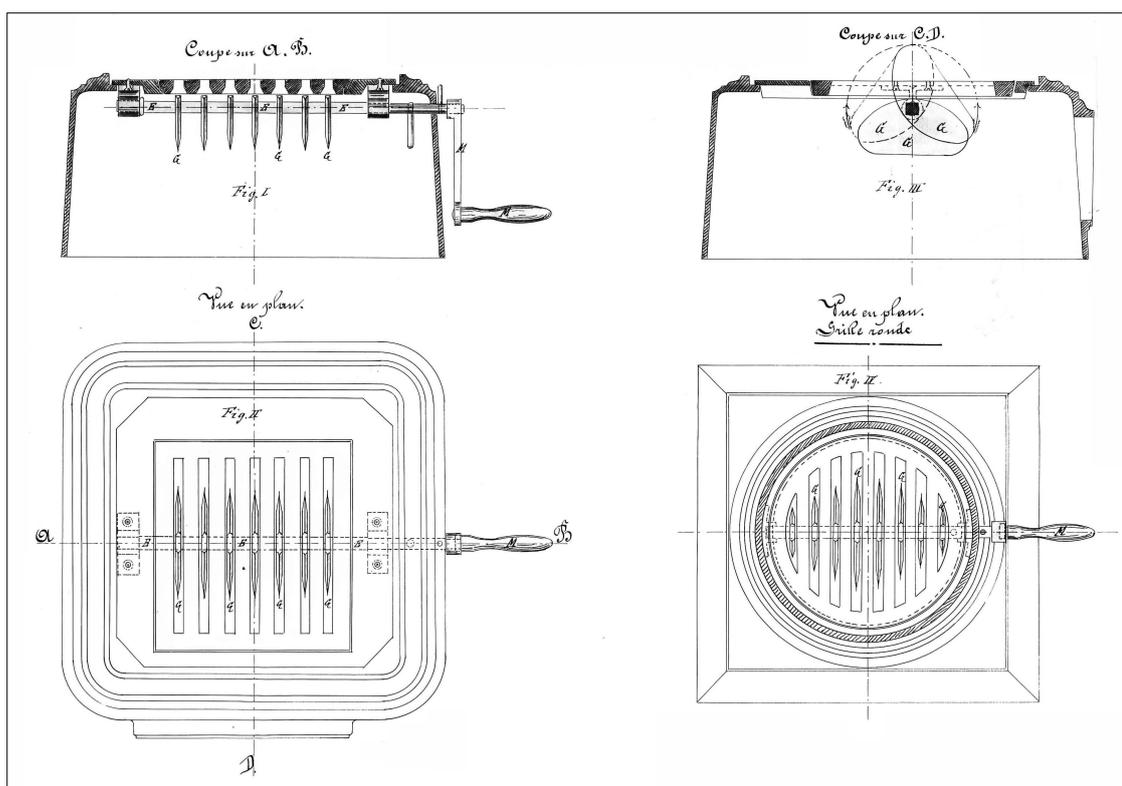
Patents (details)

1 - Tisonnier mécanique à lames

FR patent	188016
Application date	7 January 1888

Le tisonnier mécanique à lames a pour but de faciliter le dégagement des grilles dans les foyers domestiques et autres; il empêche la houille non entièrement consumée à passer à travers la grille dans le cendrier, par là économie de combustible, et il empêche les poussières de cendres de se répandre dans les appartements, la porte du cendrier pouvant rester close pendant qu'on dégage la grille.

... Par le passage des lames dans la grille, la couche de combustible est ramenée à chaque opération dans sa position horizontale. Les schiste aux pierres, qui pourrait se trouver dans le combustible, seront écrasés et broyés par les lames, et tomberont en petits morceaux avec les cendres.



Corresponding patent

LU

2 - Isoloir pour lignes téléphoniques

FR patent 188017
Application date 7 January 1888

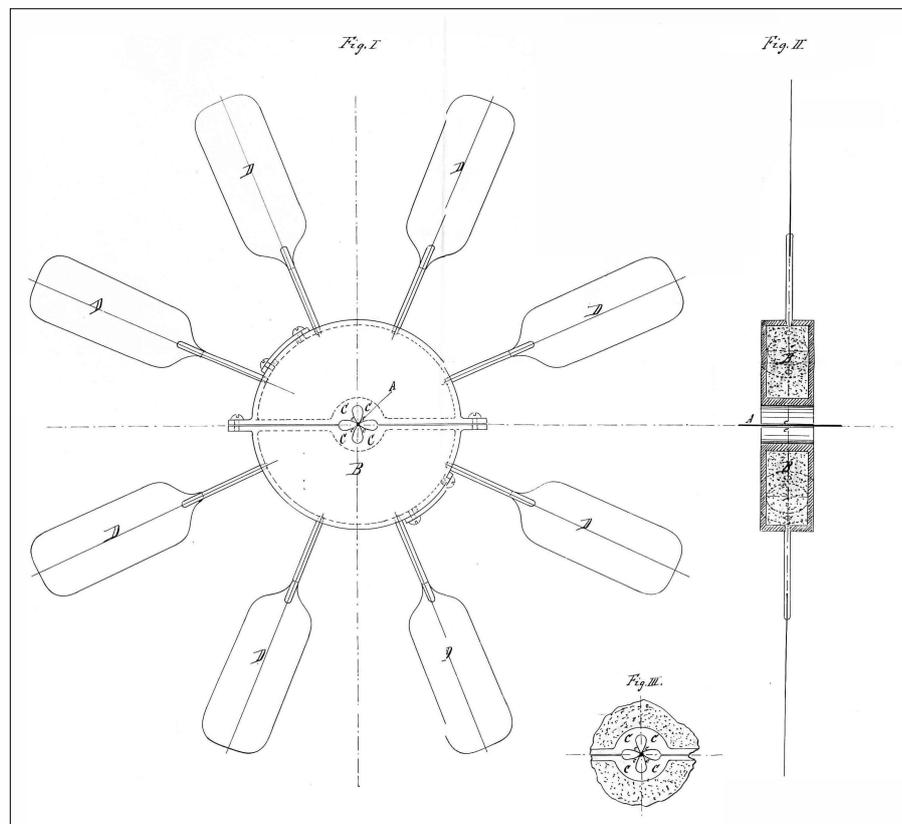
L'appareil faisant l'objet du présent brevet a pour but de diminuer dans les lignes téléphoniques tous les bruits et effets d'induction qui rendent si souvent les communications difficiles et parfois presque incompréhensibles.

La fig. I du dessin représente une vue de face de l'appareil ; fig. II la coupe en grandeur naturelle et fig. III l'anneau intérieur de l'appareil en grandeur naturelle.

*Le point rouge **A** fig. I et la ligne rouge **A** fig. II indiquent le fil téléphonique auquel l'appareil est fixé.*

L'appareil isolant doit être fixé au fil, soit intérieurement, près du transmetteur, soit extérieurement, mais dans ce dernier cas, il convient de l'enfermer dans une caisse en bois ou de l'abriter autrement pour le protéger complètement contre les intempéries.

*L'appareil isolant se compose d'un anneau creux en cuivre **B** (coupé en deux parties qui sont vissées ensemble). Cet anneau est rempli dans la partie creuse **B** avec du charbon de bois finement moulu, du sable fin, du son ou de la sciure de bois très fine. Au centre de l'anneau qui est plein, près de **C**, on lime quatre lames **C** disposées rectangulairement sur toute l'épaisseur de l'anneau et faisant contact avec le fil téléphonique sur toute leur longueur maintenant ainsi l'appareil sur le dit fil. Selon la longueur du fil téléphonique, on doit faire l'appareil plus ou moins long, pour que les quatre lames **C** touchent le fil sur une longueur proportionnée suivant le besoin. Sur l'anneau creux qui est rempli avec de la poussière de charbon ou d'une des matières mentionnées ci-dessus, saillent radialement, huit ou autre nombre convenable d'ailettes en cuivre **D**, martelées ou laminées très minces dont l'effet est et de recevoir et amortir les trop fortes vibrations qui pourraient se produire dans les fils téléphoniques.*



Corresponding patent

LU